Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 6

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269719

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations féminines et féministes

NEUCHATEL

Conseil neuchâtelois interieunesse

Conseil neuchâtelois interjeunesse

En collaboration 'avec les responsables des principaux mouvements de jeunesse du canton, l'Office social neuchâtelois a convoqué une assemblée constitutive, samedi 25 mars écoulé, à la Maison des jeunes de Neuchâtel, pour la création du Conseil neuchâtelois interjeunesse.

Les délégués ont entendu avec beaucoup d'intéret M. A. Schweingruber, exposer les activités du Conseil genevois interjeunesse.

Le Conseil neuchâtelois interjeunesse aura pour mission de prendre contact avec toutes les associants de l'accès aux études de sa cadres d'animateurs actuels de la formation des cadres d'animateurs de l'accès aux études, de mener les enquêtes pour la mise en train des clubs de jeunes, de coordonner les informations, en un mot, d'être, sur le plan cantonal, le répondant des jeunes au service d'une communauté de travail pratique ; à l'instar des autres cantons romands, il sera relié au Conseil de la jeunesse romands. L'Office social neuchâtelois en assure provisoirement le secrétariat. tres cantons romands, il sera reile au la jeunesse romande. L'Office social r en assure provisoirement le secrétariat.

Association en faveur du suffrage

Association en faveur du suffrage.

La section de Neuchâtel-Ville a tenu son assemblée statutaire sous la présidence de Mme Galleno. Il ressort du rapport présidentiel, que contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, notre association a plus que jamais sa raison d'être. Une commission de quatre membres est nommée en vue de la revision des statuts.

Le comité, pour les années 1961 à 1963, est composé de la manière suivante : présidente, Mme Eugher Galleno ; vice-présidente, Mme Jean-Pau Robert ; secrétaires, Mme Willy Richter et M. Feissely ; trésorière, Mme Fernand Cartier.

En vue des élections cantonales de mai prochain, une séance d'information hiss partis sera organisée en collaboration avec le Centre de liaison des sociétés fémilimes. Les candidates au Grand Consell, des trois grands partis viendront nous exposer leur programme.

leur programme.
Pour terminer la soirée, Me Denise Berthoud a bien voulu renseigner les auditrices sur les futures élections cantonales, en leur recommandant de se rendre nombreuses aux urnes.

Chaîne des mères

Chaine des mères

Venir en aide à l'enfance malheureuse, en Suisse ou à l'étranger, tel est le but que poursuit depuis 10 ans la Chaîne des mères de Peseux C'est plus de 50000 fr. qui ont été distribués là où les besoins étaient les plus urgents. L'œuvre ne sera jamais terminée, car encore et toujours, il y aura des enfants malheureux, des familles plongées dans la détresse, des catastrophes s'abattent sur les régions du globe les plus diverses. La Chaîne des mères aura toujours sa raison d'être, car la solidarité n'est pas un vain mot. Grâce à la fidélité des membres cotisants, à la bonne vointé, à la générosité des tricoteuses, nous avons pu, en 1960, parliciper à 25 actions de secours, en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, et cela pour un montant de plus de 5000 fr.

E. A.

GENÈVE

L'assemblée annuelle de la section de

L'assemblée annuelle de la section de lecture à l'Union des femmes, est toujours une manifestation littéraire. Mille Trembley, présidente du comité de la section, donna un bref rapport sur le nombre des membres (79) et les récentes acquisitions (74 ouvrages nouveaux, l'an dernier); Mile Borel présenta les comptes et l'on donna la parole à la conférencière, Mme Bovey.

Celle-ci captiva un auditoire compact par une attachante étude sur l'écrivain Joseph Kessel, le romancier français, d'origine russe, qui n'a pas composé moins de 70 volumes à ce jour. Il écrit, dit-ly un roman en trois semaines. Son père, venu de Lithuanie à Paris y séjourna pour y faire des de médecine, ainsi qu'à Montpellier. Deven unédecin d'une colonie juive en Argentine, il revint avec sa famille, exercer sa profession à Orenbourg, en Russie, pays qu'il dut quitter à la révolution. Les études de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. A la guerre de 14-18, Kessel sérudes de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. A la guerre de 14-18, Kessel etudes de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. A la guerre de 14-18, Kessel etudes de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. A la guerre de 14-18, Kessel etudes de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. A la guerre de 14-18, Kessel etudes de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. A la guerre de 14-18, Kessel de monde, Russie, Extréme-Orient, Palestine, Afrique, Amérique. Chacun de ses séjours a donné naissance à un roman. Notre journal en a analysé plus d'un ces dernières années. Le plus récent a pour titre «Les Alcooliques anonymes» — nous avons parlé de ce mouvement dans un récent compterendu de l'Union des femmes — c'est un des « best-seller » de l'année.

A propos du récent compte rendu sur les « Alcooliques anonymes » nous nous excusons d'avoir provoqué un matentendu. En résumant trop brièvement
l'exposé de Mile Assimacopoulo, laborantine, nous
avons dit que « dans la société actuelle », c'estd-ire dans le monde aglié au milieu duquel nous
vivons, les alcooliques avaient peine à tenir des engagements de trois mois, tels qu'on les propose à
la Croix-Bleue.

La « société actuelle » ne faisait aucunement allusion aux sociétés de la Croix-Bleue. Nous regrettons vivement cette méprise.

A. W.-G.

A. W.-G

L'Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 22 mars. Le rapport sur l'exercice 1960 a été pré-senté par Mme Y. Oltramare, présidente. Durant l'an-née qui vient de s'écouler, l'Ouvroir a occupé 49 per-

sonnes, soit 4 employées, 15 ouvrières spécialisées dans les travaux minutieux et 29 ouvrières faisant de la couture courante et du tricotage. La somme des salaires payés a été de 37746 fr. 10.
L'exercice se termine avec un excédent de recettes de 173 fr. 35. C'est satisfaisant, étant donné que les salaires ont été augmenté, que les frais d'achat de marchandises ainsi que les frais généraux sont un peu plus élevés que l'année précédente.
Les commandes importantes ont été celles du vestiaire scolaire, des cocardes de Promotions (17060 cocardes ont été confectionnées à l'Ouvroir) et de l'Office suisse du travail à domicile à Berne.

Non'i et de l'Oline suisse du travail à domicile a Berne.
L'Ouvroir a reçu avec reconnaissance l'allocation de 1000 fr. de la Ville de Genève et le don de l'Union des institutrices primaires genevoises, 150 francs (arrivé malheureusement un peu trop 150 francs (arrivé malheureusement un peu trop 150 france (arrivé malheureusement un peu trop 150 france (arrivé maineureusement un peu trop 150 france). Le comité a eu le grand chagrin de perdre en septembre dernier, un de ses plus anciens membres, Mine Léon Berde, qui s'est occupée pendant 40 ans de l'Ouvroir avec un dévouement inlassable et un profond intérêt. En souvenir d'elle, sa famille fait un don de 100 fr. à l'Ouvroir.
Bien que le nombre des ouvrières ait quelque peu diminué, il n'y a qu'à se reporter au total des salaires payés en 1960 pour constater comblen l'Ouvroir est utille et rend service en procurant du travail à celles qui en ont besoin.

VAUD

Paysannes vaudoises

Le groupe de Lausanne de l'Association des paysannes vaudoises, fort de 18 membres — ce qui n'est pas mai pour une cité qui depuis longtemps n'est plus une belle paysanne — s'est réuni le 16 mars, chez Mme Ph. Augsburger-Richard, à Lutry, sous la présidence de Mile Emilie Kohler. Il voudrait recruter des jeunes s'intéressant à la vie campagnarde, pour prendre la relève. Il recommande à ses membres et à toutes les maitresses de maison le «Livre du fromage», édité par l'Union suisse des producteurs de fromage, guide précieux et très pratique à l'intention des ménagères. L'assemblée de l'Association vaudoise est convoquée pour le mardi 2 mai, à Morges, pour profiter de la cantine qui sera édifiée pour la Fête des chanteurs vaudois. Aucune salle, dans le pays, ne peut contenir les paysannes lorsqu'elles se réunissent. Le programme prévoit une excursion à Evian à bord de deux bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le Léman.

Mme Rosselet, Lausanne, a égrené ensuite quelques souvenirs de sa vie dans une petite ville ponoaise, en 1914, comme fiancée d'un représentant en horlogerie suisse, puis de sa vie de jeune femme \$St-Petersbourc, sa fuite devant la révolution et

ionaise, en 1914, comme fiancée d'un représentant en horlogerie suisse, puis de sa vie de jeune femme à St-Petersbourg, sa fuite devant la révolution et aussi des souvenirs de Changaï et de Kharbine. On parla aussi de l'Exposition nationale et de la part qu'y prendront les paysannes vaudoises. Puis Mme Ausburger offrit un thé somptueux où les merveilles, les petits pains de Lutry, les bricelets tenaient une belle et bonne place.

S. B.

Chexbres

Grand succès aux journées féminines du séminaire coopératif, le 18 et 19 mars, à Chexbres. Sujet : « logement et joie de vivre ». Je n'ai pu y aller et je l'ai regretté, car j'apprécie ces rencontres où l'on apprend à écouler, à parler... à son tour, à voir des facettes nouvelles d'une question, à sortir de son isolement et d'une certaine tendance à trancher de ce que nous connaissons mal. Plusieurs participantes m'ont dit l'intérêt des exposés (Gu'est-ce que l'urbanisme moderne ?, par Mme B. Billeter, architecte à Neuchâtel; L'enfant dans la maison, par M. P. Zumbach, tuteur général à Genève; L'habitant feminine, par Mme I. Krayenbühl, Lausanne; L'habitant feminine, par Mme I. Krayenbühl, Lausanne; et maison pour personnes âgées, par M. M. Inâbnit, industriel, Le Locle et l'animation des discussions. J'aurais voulu que l'une d'entre elles me fassent une rapide présentation de ces journées. Impossible à résumer I II y avait trop de choses intéressantes, me fut-il répondu.

La femme journaliste, un sujet inexistant!

A l'Union des femmes, le 9 mars, Mme Renée Senn, journaliste, a parlé de son métier. Causerie à bâtons rompus qui avait pius de saveur, qui était bien plus près de la vérité que maintes conférences dans les règles. Voici quelques-uns des aspects qu'a abordés Mme Senn: «De profession-refuge qu'il était, le journalisme

dans les régles. Voici quelques-uns des aspects qu'a abordés Mme Senn:

"De profession-refuge qu'il était, le journalisme tend à s'organiser. Au cours des entretiens de Crêt-Bérard sur la formation professionnelle, les avis étaient très partagés. Les uns estimant que le métier ne s'apprend que par la pratique (ce qui fait que nous sommes tous obligés d'apprender en tânnant et à grand peine, commente Mme Senn) D'autres pensent qu'il faut l'enseigner."

"Parler des femmes journalistes, c'est un sujet inexistant, parce que nous avons l'habitude de faire comme les hommes. — Comme toutes les femmes qui ont une profession, on se durcit avec le temps! — Le bon journaliste ne cherche pas à forcer celui qu'il interviewe. Il cherche à le faire se livrer. Première arme: être animé d'une sainte curiosité. D'ifficulté particulière pour les femmes, dans ce domaine : leur intuition les empêche de poser certaines questions stupides!"

"Pourquoi fait-on un effort de conviction? Par besoin de communiquer, de s'exprimer. Même si, comme le dit Mme Senn, «l'influence» du journaliste sur le public, je n'y crois pas trop!" (Protestations des auditrices.)

Pour leur travail de diplôme de bibliothécaire, des élèves de l'Ecole sociale de Genève ont fait œuvre utile. L'une d'elles a organisé la bibliothèque de l'Ecole d'infirmières, une autre a pris, sujet riche, mais difficile, le cataloguement de la bibliothèque du cabinet des médailles. C'est une bibliothécaire chevronnée, Mile Suzanna Germond, ancienne élève de l'Ecole sociale, qui dirige ces travaux de di-

plômes, jouant à la fois un rôle de technicienne, de conseillere, de pédagogue, « ce qui est bien enri-chissant, dit-elle, car les personnalités sont si diffé-rentes! Certains sujets sont particulièrement diffi-ciles, le choix dépend en partie des circonstances, mais il est très plaisant de suivre ces jeunes filles. »

Le Foyer maternel

Créé en 1912, le Foyer maternel, qui se trouve
à Epalinges, accueille pour leur accouchement
des mères, célibataires, leur oftre refuge, soins
appu moal. Il est préside par Melle de Meuron.
En 1960, 37 pensionnaires y ont été
reçues: 17 Vaudoises, 16 confédérées et 4 étrangéres; beaucoup de mineures, quelques-unes
ayant à peine 16 ans ! (A ce sujet, le comité
s'élève une ois de plus contre l'influence détestable des bars à caté sur la jeunesse). Le total
des journées a été de 4029 et la durée du séjour
a été de neul ours à cinq mois. On constate, spécialement chez les mineures, un manque d'intéret
pour l'enflante.
Aine Cuendet, directrice, à Mile Claudine Ruffleux, sage-femme, aux donateurs, va la reconnaissance du comité, ainsi qu'à MM. Cari et A.
Burnand, pasteurs. Soulenu par ses amis, par des
sociétés de couture, par l'Cativre de la maternité,
le Foyer maternel a sa raison d'être et poursuit
son œuvre avec vaillance.

S. B.

SB

Travailleurs sociaux

Le Groupement voudois des travailleurs sociaux s'est réuni à Lausanne le 13 mars, sous la présidence de Mille Cavin, assistante sociale aux P.T.T., remplaçant M. H. Schaer, président, malade. Durant l'exercice ont été organisés un cours de perfectionnement, les colloques habituels; les archives ont été mises en ordre, le répertoire des institutions de prévoyance établi ; son impression sera assumée par l'Etat; un avant-projet de contrat collectif a été rédigé.

interested of the terrest of the terrest of the terrest on the terrest of the ter

Politique féminine

A Bex, l'Association vaudoise des citoyennes avait fait appel à M. le syndic Desarzens pour parler de l'organisation municipale en général et des problèmes de la permanence en particulier. L'active et compétente présidente de la section de Bex, Mme Jaquier, dirigae les débats avec fermeté, compréhension et humour.

M. Desarzens essaya de mettre à la portée de tous le délicat problème que pose à la commune de Bex, le poste de municipal permanent. Fortement combattue par les uns, farouchement défendue par les autres, la permanence a été instituée en 1947 par l'ancien syndic, Charles Sollberger, et maintenue jusqu'à ce jour par le jeu des partis politiques.

En temps que municipal permanent actuel. M. le syndic était mieux qualifié pour parler de cette pomme de discorde! Il le fit sans animosité mais, pensons-nous, sans trop parvenir à convaincre les adversaires de ce système, en tout cas pas le Dr Chollet qui, on le sait ,est un adversaire juré de la permanence.

Dr Choille qui, on le sair, est un auversaire jure de la permanence. Soirée intéressante, où plusieurs personnes ont pu poser à l'orateur quelques questions pertinentes, prélude à la bataille politique de fin d'année.

Les femmes dans les partis

Mmes Carmen Menoud, Gisèle Menoud font par-e du comité du Parti socialiste lausannois.

Association romande des aides familiales

C'est dans la pimpante Ecole d'aides familiales
de Neuchâtel que s'est tenue l'assemblée générale
des aides familiales romandes, sous la présidence
de Mile Nelly Matile, La Chaux-de-Fonds. Elle a
réuni une quarantaine de participantes. L'Association a organisé, avec la collaboration de l'Ecole,
un cours de perfectionnement, a créé un insigne,
un journal, s'est fait représenter aux journées du
Séminaire coopératif. Son comité est composé de
Miles N. Matile, présidente, J. Chevalley, vice-présidente, L. Rossat, secrétaire, P. Vuille-Martenet,
caissière, et de six déléguées régionales, Miles M.
de Loriol, Genève, M. Paquier, Lausanne, P. Baumni, Montagnes neuchâteloises, et O. Chédel, Jura.
Mme Bauermeister, de l'Office social neuchâtelois,
a parlé de l'avenir et des possibilités de dévenpressent de l'avenir et des possibilités de dévine,
de son importance dans la vie familiale et sociale
du pays, puis elle évoqua la Conférence internationale des services sociaux, tenue à Rome.
Enfin, M. Adolphe Ischer, professeur à l'Ecole
normale de Neuchâtel, fit une conférence sur
"Notre métier de parents, enfants d'autrefois et
d'aujourd'hui », il a répondu aux nombreuses questions des aides familiales.

J. Ch.

Les responsables de nos informations politiques et féministes sont Mme G. Girard, pour le canton de Vaud; Mme A. Wiblé, pour le canton de Genève et Mme M. Pingeon, pour le canton de Neuchâtel.

BROSSERIE W. SCHNUBELL

Brosses pour la toilette et le ménage Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73 Anciennement rue Winkelried 6

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices

- 1, ch. de Verdonnet **Lausanne** 🗭 23 02 18 Fondation subventionnée par l'Etat de Vaud et la Confédération Trois sections:
- Assistantes et secrétaires sociales (Diplôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) Age d'admission : 20 ans.
- Educatrices Age d'admission : 18 ans.
- Institutrices privées et jardinières d'enfants Age d'admission : 16 ans. Age d'admission Classe d'enfants

Direction: Mme A.-M. Matter, Dr ès sc. péd.



A. V. S., aux femmes non mariées

Mile Z. S., Lausanne. Il y a tant de problèmes qui se posent à celles qui vivent sans famille. Elles mériteraient toutes cel-les qui luttent seules, souvent malades, déjà depuis la quarantaine et devant attendre une aide pendant na quaranname et devant attendre une aide pendant plusieurs années encore, de recevoir une rente A.V.S., également dès 60 ans, tout comme la fem-me qui a un mari de plus de 65 ans.